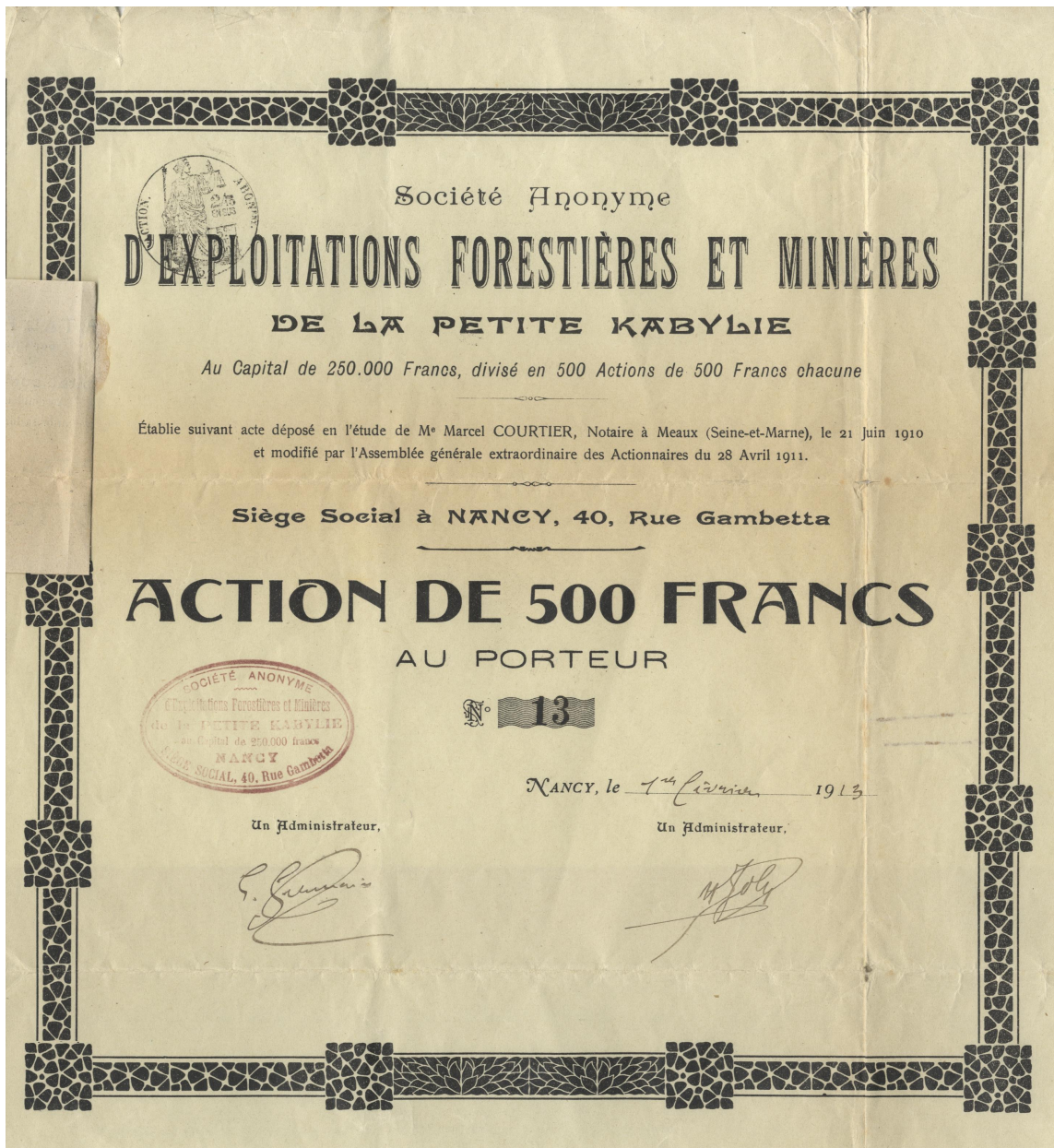


Mise en ligne : 24 décembre 2019.
Dernière modification : 25 mai 2022.
www.entreprises-coloniales.fr

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATIONS FORESTIÈRES ET MINIÈRES DE LA PETITE-KABYLIE

S.A., 1910.



Coll. Serge Volper
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Serge_Volper.pdf

SOCIÉTÉ ANONYME
D'EXPLOITATIONS FORESTIÈRES ET MINIÈRES
DE LA PETITE KABYLIE
au capital de 250.000 fr. divisé en 500 actions de 500 fr. chacune

ACTION ABONNEMENT 2/10 EN SUS 5 c. POUR 100 fr. SEINE
--

Établie suivant acte déposé en l'étude de M^e Marcel Courtier, notaire à Meaux (Seine-et-Marne), le 21 juin 1910
et modifié par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 28 avril 1911

Siège social à Nancy, 40, rue Gambetta

ACTION DE CINQ CENT FRANCS AU PORTEUR
Un administrateur (à gauche) : Germain
Un administrateur (à droite) : Joly
Nancy, le 1^{er} février 1913.

SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPLOITATIONS FORESTIÈRES ET MINIÈRES
DE LA PETITE KABYLIE
(*Bulletin des annonces légales obligatoires*, 10 février 1913)

Législation française. — Statuts déposés à l'étude de M^e Courtier, notaire à Meaux (Seine-et-Marne), le 21 juin 1910. — Siège social à Nancy, rue Gambetta, n^o 40. — Durée : 30 ans, du 9 juillet 1910. — Objet : exploitation d'une scierie mécanique de bois à Djidjelli (province de Constantine) et de forêts, recherches et exploitations minières et agricoles. — Capital originaire : 110.000 fr., porté à 250.000 fr. divisé en 500 actions de 500 fr. chacune libérées et réduit à 125.000 fr. en ramenant à 250 fr. la valeur nominale de chaque action (décision de l'assemblée générale extraordinaire du 4 octobre 1912). — Le capital primitif se composait de 110 actions de 1.000 fr. chacune, dont 20 ont été attribuées avec une somme de 6.000 fr. et 40 parts de fondateurs en représentation de l'apport d'une scierie mécanique à Djidjelli, et ont été souscrites en numéraire pour les 90 de surplus. Il a été attribué également en représentation d'études, travaux et démarches et dépenses engagées, 90 parts de fondateur et une somme de 7.000 fr. en espèces. — Assemblée générale annuelle avant la fin du mois de mai et extraordinaire sur convocation des administrateurs ou commissaires. — Convocation par le conseil indiquant jour et lieu de réunion faite 15 jours à l'avance dans un journal d'annonces légales à Nancy et Paris. — Année sociale du 1^{er} février au 31 janvier.

Bilan au 31 janvier 1913
avant réduction du capital social (dernier bilan établi)

PASSIF

Capital	250.000 00
Banques	113.233 52

Créditeurs divers	65.290 95	
Dernier tiers redû sur coupe		16.817 30
Total	445.341 77	
ACTIF		
Espèces en caisse	2.209 15	
Bâtiments	43.025 70	
Matériel	89.765 05	
Cavalerie	25.777 10	
Frais de constitution et de premier établissement		40.968 90
Voies de communication	3.000 00	
Débiteurs divers	16.971 50	
Marchandises à l'usine	44.440 35	
Marchandises en forêt	66.855 48	
Profits et pertes	112.328 50	
Total	445.341 77	

Publication faite en vue de l'émission de 1.000 actions nouvelles de priorité de 250 fr. chacune à souscrire en numéraire pour porter le capital social à 375.000 fr. Premier quart payable à la souscription et le surplus sur appel du conseil.

Après réalisation de cette augmentation de capital, les bénéfices nets seront répartis : 5 p. 100 à la réserve légale, 5 p. 100 au capital versé des actions de priorité, 5 p. 100 aux actions ordinaires. Le surplus reviendra, 10 p. 100 au conseil, 30 p. 100 à la disposition du conseil pour rémunération de l'administrateur délégué, de la direction et de toutes autres personnes attachées à la société et 60 p. 100 aux actions ordinaires, de priorité et de jouissance.

Certifié exact et véritable :

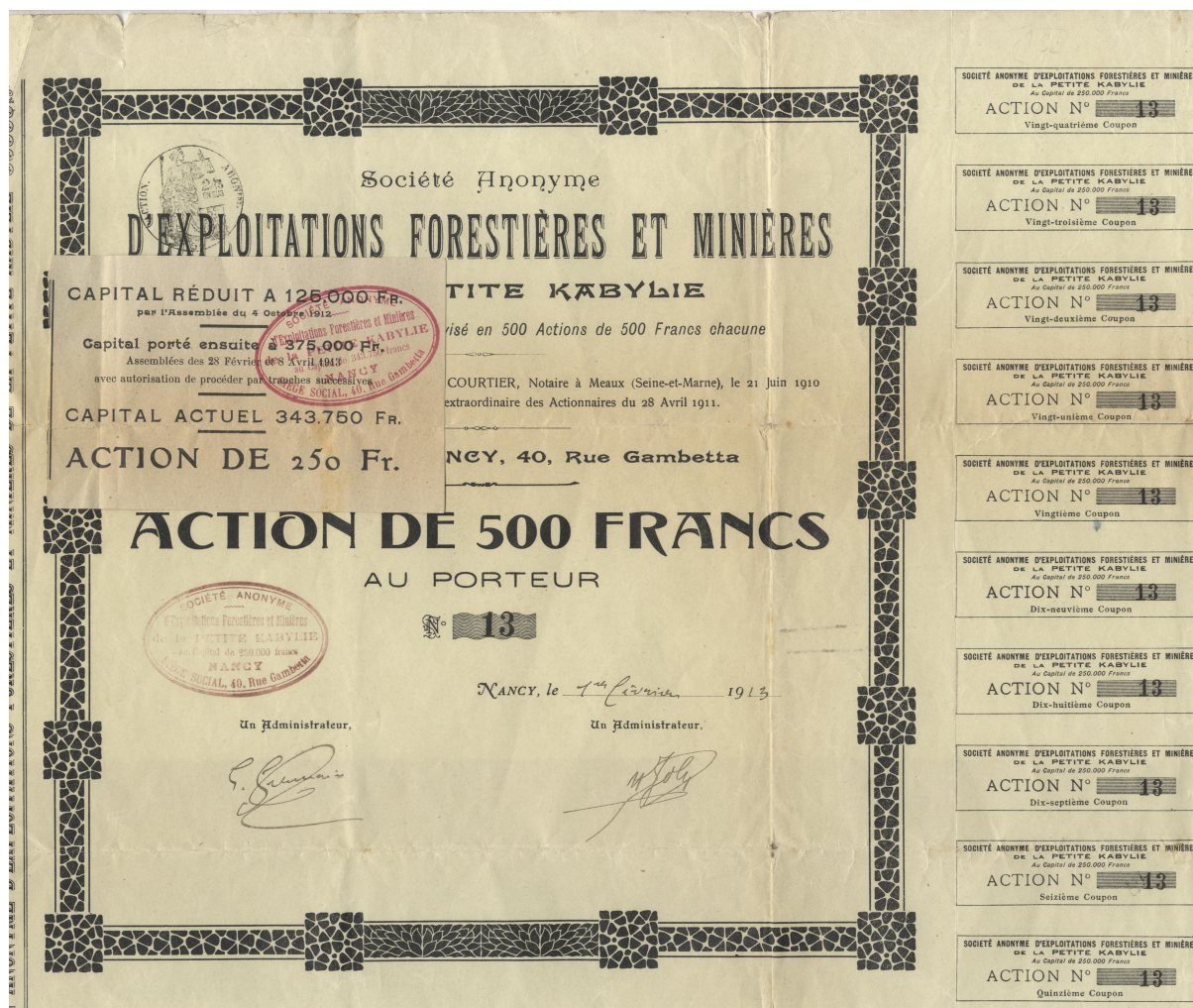
Le directeur général : Alb. Schnéegans ¹.

Société forestière de Kabylie
(*Les Annales coloniales*, 20 février 1913)

La Société d'exploitations forestières et minières de la Petite-Kabylie, qui est une expansion industrielle lorraine à Djidjelli, près de Bougie, en Algérie, vient de réorganiser sa situation financière. Elle a augmenté son capital de 250.000 francs, ce qui lui permettra d'avoir les fonds de roulement nécessaires et de s'assurer les coupes indispensables dans les forêts.

¹ Albert Schnéegans de la Société française des établissements de tonnellerie mécanique Adolphe Frühinsholz, à Nancy.

1912-1913 : COUP D'ACCORDÉAON



Coll. Serge Volper
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Coll._Serge_Volper.pdf

SOCIÉTÉ ANONYME
D'EXPLOITATIONS FORESTIÈRES ET MINIÈRES
DE LA PETITE KABYLIE
au capital de 250.000 fr. divisé en 500 actions de 500 fr. chacune

ACTION ABONNEMENT
2/10 EN SUS
5 c. POUR 100 fr.
SEINE

Capital réduit à 125.000 fr.
par l'assemblée du 4 octobre 1912

Capital porté ensuite à 375.000 fr.
Assemblées des 28 février et 8 avril 1913
avec autorisation de procéder par tranches successives

CAPITAL ACTUEL 343.750 fr.

ACTION DE 250 fr.

Établie suivant acte déposé en l'étude de M^e Marcel Courtier, notaire à Meaux (Seine-et-Marne), le 21
juin 1910
et modifié par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 28 avril 1911

Siège social à Nancy, 40, rue Gambetta

ACTION DE CINQ CENT FRANCS AU PORTEUR

Un administrateur (à gauche) : Germain

Un administrateur (à droite) : Joly

Nancy, le 1^{er} février 1913.

L'ACTUALITÉ

LES LORRAINS EN ALGÉRIE (*L'Écho du Sahara*, 27 septembre 1913)

Depuis que M. Poincaré est devenu président de la République, les Lorrains sont d'actualité, et la Lorraine l'a toujours été.

Notre excellent confrère *Le Courrier lorrain*, que nous avons déjà eu l'occasion de citer dans *L'Écho*, a signalé à plusieurs reprises, avec un louable chauvinisme local, les courageux efforts et les beaux résultats obtenus par les Lorrains au Maroc et en Tunisie. Les compatriotes de notre président n'ont pas négligé l'Algérie.

C'est grâce, en effet, à des capitaux exclusivement lorrains et surtout nancéens, qu'une exploitation de forêts modèle a été créée à Djidjelli, ou plutôt en Petite-Kabylie, à 40 kilomètres de la ville où une scierie toute moderne a été installée.

La même société vient de se rendre acquéreur, en Grande-Kabylie, près de Bougie, de coupes très importantes couvrant 1.500 hectares et contenant plus de 25.000 mètres cubes.

Notre confrère continue :

« Et la Société d'exploitations forestières de la Petite-Kabylie, dont le but est poursuivi avec une ténacité toute lorraine par son conseil d'administration, continue vaillamment son œuvre. Certes, elle a eu à subir, au début, quelques difficultés, elle a eu à souffrir de certains errements. Mais, aujourd'hui, sous la direction si active et énergique de notre distingué concitoyen, M. Albert Schnéegans, elle est pleinement lancée et marche à larges pas vers le succès.

Malgré les concurrences allemande, italienne, espagnole, elle obtient des résultats fort appréciables, qui ne cesseront de s'améliorer d'année en année.

M. Albert Schnéegans a plusieurs Lorrains comme collaborateurs. L'exploitation occupe une centaine d'ouvriers et les transports y sont assurés par une cinquantaine de bêtes de trait.

À une époque comme la nôtre où on voyage si facilement, nous ne pouvons qu'engager nos compatriotes à aller visiter les forêts de la petite et de la Grande-Kabylie. Ils y trouveront certains aspects des Vosges aimées, des sites admirables de verdure et de fraîcheur dans le susurrement des sources. Et ces forêts sont un paradis pour le chasseur. On y rencontre des cailles, des perdrix, des sangliers, des lièvres, etc., etc.

Même les amateurs d'émotions fortes risquent de s'y trouver nez à nez avec des panthères, car Bonbonnel n'a pas tué toutes les panthères d'Algérie. »

On voit que le *Courrier Lorrain* ne s'adresse pas à dos poltrons. Et il conclut fièrement et patriotiquement :

« Ainsi prospère dans notre Afrique du Nord une œuvre essentiellement lorraine. Tous nos concitoyens ne peuvent que s'y intéresser et lui souhaiter un développement aussi heureux que mérité. »

Et ces Algériens venus des environs de Nancy, qui sont des Lorrains fidèles autant que M. Poincaré, pourront se répéter avec attendrissement ces jolis vers de notre Président, qui a un joli un brin de lyre sur son écharpe de Grand Maître de la Légion d'honneur :

Le wagon qui, la nuit, m'entraîne
S'emplit d'un parfum pur et frais
Et je reconnais la Lorraine
Rien qu'à l'odeur de ses forêts.

Salut, terre exquise et robuste !
C'est là que multiplie et croît
L'antique race à l'esprit juste,
Au cœur loyal, au regard droit.

Et c'est quelque beauté nouvelle
Que ce noble pays des miens
Toujours tendrement me révèle
Chaque fois que je lui reviens.

N'est-ce pas que la petite patrie sait bien inspirer celui à qui la grande, la France, a eu la chance de confier ses destinées !

Léo d'ORFER.

(*Les Archives commerciales de la France*, 18 octobre 1913)

Nancy. — Modifications aux statuts. — Soc. anon. dite : Soc. D'EXPLOITATIONS FORESTIÈRES ET MINIÈRES DE LA PETITE KABYLIE, 40, Gambetta. — Transfert du siège, 5 bis, Strasbourg. — 15 sept. 1913.

(*La Journée industrielle*, 10 juillet 1921)

Exploitations Forestières et Minières de la Petite Kabylie. — Ass. ord. 16 juillet, 61 bis, rue Stanislas, à Nancy.

L'Algérie industrielle
Société d'exploitation forestière et minière de la Petite-Kabylie
(*La Journée industrielle*, 11 janvier 1922)
(*Le Sémaphore algérien*, 18 janvier 1922)

Nancy, 9 janvier. — Cette, société anonyme, dont le siège est 40, rue Gambetta, à Nancy, a tenu récemment son assemblée ordinaire. Les comptes des exercices écoulés du 1^{er} février 1914 au 31 janvier 1921 ont été approuvés.

Le rapport signale que, conformément aux résolutions prises par la dernière assemblée, les établissements de Djidjelli ont été liquidés et que l'activité de la société, malheureusement paralysée partiellement pendant la durée des hostilités, s'est bornée à l'exploitation pure et simple du bois et de ses sous-produits immédiats sans usinage proprement dit.

Ainsi réduite, l'exploitation des cinq coupes d'Akfadou a procuré à la compagnie un bénéfice effectif de 53.000 fr., justifiant donc la nouvelle orientation de l'affaire vers l'exploitation et le débit sommaire en forêt sans transports stériles ni usinages aléatoires.

Par ailleurs, la société a entrepris en Tunisie une exploitation du même ordre et sollicite actuellement des pouvoirs publics en Algérie la délivrance de masses forestières suffisamment importantes pour comporter une exploitation fructueuse.

Annuaire industriel, 1925 :

EXPLOITATIONS FORESTIÈRES et MINIÈRES de la PETITE KABYLIE (Soc. an. d'), 40, r. Gambetta, Nancy (M.-et-M.). Cap. 375.000 fr. — Conseil d'adm. : Prés. : MM. de Chevigné, Germain, Joly, lieutenant-colonel Renard, J. Sépulchre. Commissaires : MM. C. Sépulchre ; P. de Metz. Direction : M. A. Schnéegans.

Exploitation de coupes de bois en Algérie. Etudes de mines. (7-38932).

Annuaire industriel, 1938 :

EXPLOITATION FORESTIÈRE et MINIÈRE de la PETITE KABYLIE (Soc. an. d'), 40, r. Gambetta, Nancy (M.-et-M.). Cap. 375.000 fr. — Conseil d'adm. : Prés. : M. Trousselle² ; Adm. : MM. de Chevigné, Germain Joly, lieutenant-colonel Renard, J. Sépulchre.

Exploitation de coupes de bois en Algérie. Etudes de mines. (2-38932).

² Probablement Roger Trousselle, administrateur ou président d'une quinzaine de sociétés dont l'Omnium colonial. Voir encadré :

www.entreprises-coloniales.fr/madagascar-et-djibouti/Omnium_colonial.pdf